

4B

**SUD
CHARENTE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Vivier 16360 Touvérac - Tél. 05 45 78 89 09 - Fax : 05 45 78 89 32
www.cdc4b.com

DECISION DU PRESIDENT N° 2013-21 bis

AR PREFECTURE

016-241600501-20130625-DECISION201321B-AU
Reçu le 25/06/2013

- VU l'article L. 2122-22-16° du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le point n°13 de la délibération du Conseil Communautaire du 25 octobre 2012 donnant délégation au Président pour arrêter les plans de financement et solliciter toutes les subventions ou avances susceptibles d'être obtenues pour la réalisation des projets de la CdC4B ;

Considérant :

- Que la délibération du Conseil Communautaire du 28 mars 2013 a validé la demande de subventions, pour les travaux de rénovation des piscines, auprès du Conseil Général et de la Région Poitou Charentes, pour l'année 2013 ;
- Que, depuis l'approbation par le Conseil Communautaire de cette délibération, des arbitrages budgétaires ont été réalisés ce qui modifie le plan de financement ;

Le Président de la CdC,

DECIDE

Article 1 : De préciser que la CdC4B va engager pour l'année 2013, sur ses piscines, un programme de travaux d'un montant de 32 466,38 € TTC.

Dans le cadre de ce programme, la CdC4B sollicite :

- une subvention d'un montant de 6 824,80 € HT au titre de la Subvention Piscine du Département, auprès des services du Conseil Général de la Charente ;
- une subvention d'un montant de 8 190,16 € HT au titre du FRIL auprès du Conseil Régional de Poitou-Charentes ;

Modifications des plans de financement ci-après :

- Piscine de Baignes :

DEPENSES		RECETTES		
Libellé	Montant HT	Libellé		Montant HT
Raccordement eaux usées	478,00	Sub Départ. Piscines	25%	2 691,80
Aménagement extérieurs : grilles de nettoyage des filtres	515,20			
ouverture d'une fenêtre de visibilité pour le maître nageur	134,00	F.R.I.L	30%	3 230,16
Reféction des sols / Modification du pédiluve / refection des joints epoxy	7 093,00			
changement du Chauffe eau	2 547,00	Total sub.	55%	5 921,96
		Autofinancement 4B	45%	4 845,24
TOTAL HT	10 767,20	TOTAL HT	100%	10 767,20

- Piscine de Barbezieux :

DEPENSES		RECETTES		
Libellé	HT	Libellé		Montant HT
Construction de 2 pignons de toiture	3 171	Sub Dép. Piscines	25%	4 133
Renforcement de structure	9 663	Sub FRIL	30%	4 960
Zinguerie (Fourniture et pose de dalles)	3 698	Total Sub.		9 093
		Autofinancement 4B	45%	7 439
TOTAL HT	16 532	TOTAL HT	100%	16 532

Article 2 : Confirme que la CdC4B récupère une partie de la TVA par le biais du FCTVA.

Article 3 : Précise que la CdC4B finance la totalité de l'opération soit 32 466,38 € TTC sur le budget 2013.

Article 4 : En vertu de l'article L. 2122-23 (applicable par renvoi de l'article L.5211-2 du CGCT), il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine réunion obligatoire du comité communautaire.

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, d'exécuter la présente décision.

Acte rendu exécutoire par sa télé transmission
en sous-préfecture le ..25 juin..2013.....
et son affichage le25 juin..2013.....

Fait à Touvérac, le 25 juin 2013
Jacques CHABOT
Président

